

Le quatorze février deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2025
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 09
Nombre de conseillers votants : 10
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Denis ZUCCONE.

Absent, excusé : Sébastien DRION, Mireille TISSOT-ROSSET excusés.
Mireille TISSOT-ROSSET a donné son pouvoir à Vincent PASQUIER.

Sandrine BLANCHIN a été nommé secrétaire de séance.

Objet : : **Subventions aux associations année 2025 - DEL_2025_005**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des subventions allouées à diverses associations locales ou d'utilité publique en 2024 et demande à l'Assemblée de fixer le montant des subventions à allouer à ces organismes pour l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** comme suit le montant des subventions allouées aux organismes suivants :

Club Les Montagnards	300,00 €
USEP SERRAVAL LE BOUCHET (coopérative)	460,00 €
USEP SERRAVAL LE BOUCHET	150,00 €
Sou des Ecoles	300,00 €
Association Touristique du Charvin	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300,00 €
L'Amicale des jeunes	300,00 €
La farandole	10 700,00 €
Total	12 810,00 €

- Le 14 février 2025
- Le Maire,
- Franck PACCARD
-



-
- Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- - de sa télétransmission en Préfecture le 18/02/25
- - de sa publication le 18/02/25
- Le Maire,
- Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Sandrine BLANCHIN